



Litige vendeur depositaire independant

Par **damassteel**, le **25/05/2007** à **23:33**

Sans activité professionnelle, depuis 3 mois je suis Vendeur indépendant par le biais de l'entreprise BNS+ commercialisant de l'alimentation pour animaux.

Sans obligation de resultats à ce jour je me vois menacé de l'encaissement du cheque de caution de 500€.

Mon bilan comptable et mon stock presentent des entrées et sorties sans erreurs. Je me vois dans l'obligation de faire opposition au chèque, j'aimerais faire attester par une institution "huissier, gendarmerie?" l'exactitude de mon stock et ainsi de pouvoir de me degager de toute obligation envers cette entreprise, qui me menace de me poursuivre en justice.

Pouvez-vous m'adresser une aide gratuite afin d'éviter toutes gênes que je ne peux pas supporter financièrement.

Je vous remercie pour votre reponse et de l'aide que vous pourrez m'apporter.

Mr Cammas Cyril.